

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**RÉUNION DU 08 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente de Seychalles après convocations légales en date du 01 juillet 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Romain FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	Mr Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr COSSON Alain
- Mme OLIVON Anne-Marie donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Elyane GRANET, Mr Gilles MARQUET, Mr Bernard FRASIAK

**VOTE :    En exercice : 35       Présents : 28       Représentés : 4       Votants : 32**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

**Objet :** finances – cession d'un container de la médiathèque

## FINANCES – CESSION D'UN CONTAINER DE LA MEDIATHEQUE

\*\*\*\*\*

CONSIDERANT la nécessité de vendre l'ancien container acquis en 2024, d'un montant de 5 970€ pour les besoins de stockage de la médiathèque,

CONSIDERANT l'acquisition d'un nouveau container pour un montant de 6 564€ pour les besoins de stockage de la médiathèque, plus petit que celui acquis en 2024

CONSIDERANT la proposition faite par la société RTC LOCATION pour la reprise du container de 2024 pour un montant de 4 020€.

Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'accepter la cession du container à la société RTC LOCATION à Lezoux pour un montant de 4 020€.
- De préciser que ledit container porte le numéro d'inventaire 2024018 et fera l'objet d'une sortie de l'actif et des écritures de cession correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025  
Signé par Jean-Louis DERBIAS,  
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme  
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025  
Signé par Elisabeth BRUSSAT,  
Présidente

